

# Montpellier

## Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 164 - MAI/JUIN 1993

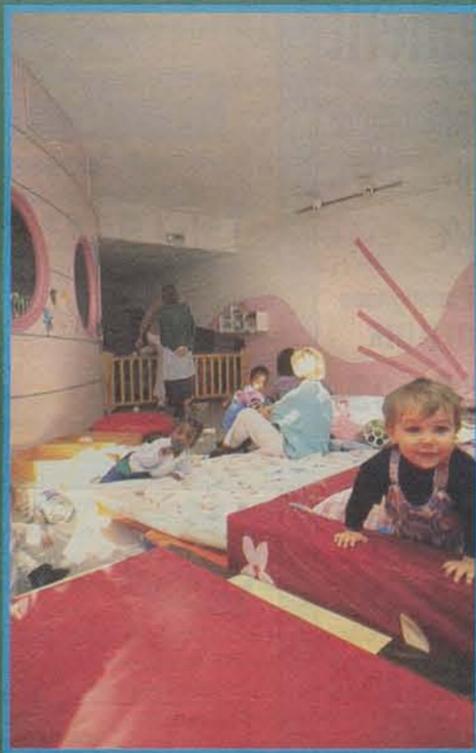


MONTPELLIER CITE CŒUR

# CONSTRUIRE ENSEMBLE



# LA



# SOLIDARITE

**POUR VOS PROCHES POUR VOUS-MÊME**

**ASTRID WEBER**

RECHERCHE STRATÉGIQUE D'ENTREPRISE FORMATION

- Aide à la recherche d'emploi, méthodologie
- Rédaction de C.V., frappe
- Préparation aux entretiens

Faire le point sur son avenir professionnel est désormais primordial. Notre équipe est à votre disposition pour vous renseigner.

- ORIENTATION D'ADULTES
- BILANS PROFESSIONNELS
- CONGÉS INDIVIDUELS DE FORMATION

83, avenue de Toulouse - 34070 MONTPELLIER  
Tél. : 67 69 29 88 - Fax : 67 47 00 27

ETABLISSEMENTS SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT  
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'HERAULT

**GROUPE PRIVE LA SALLE**

ECOLE ET COLLEGE

**L'AVENIR DE VOTRE ENFANT POUR NOUS C'EST IMPORTANT**

29 bis, quai du Versanson  
34000 MONTPELLIER  
67.79.63.97

**agec grand sud**

Au service des acteurs culturels pour le conseil, la gestion, la formation, les études.

24, bd du Jeu-de-Paume - 34000 Montpellier - Tél. 67 92 77 30

**LAFARGE**

VOTRE MAROQUINIER

6 Grand'rue Jean Moulin  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 67.66.14.32

**S<sup>té</sup> JANVIER**

Les Serres d'Oc

Plantes et fleurs  
Compositions florales

32, route de Lavérune  
34070 Montpellier  
Tél. 67 42 51 77

**SERVICE DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT**

**S.P.B. 34**

Pour tous vos travaux, "un Service de Relations gratuit"

- Construction - Rénovation
- Agencement - Réparation
- Dépannage...

CONSULTEZ-NOUS

Tél. 67 47 06 20  
137, rue de la Marquerose - 34070 Montpellier

**TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT**

**AUTOROUTES - AERODROMES**

**ASSAINISSEMENT - VOIERIE**

**TERRAINS DE SPORTS**

**COLLECTIVITES INDUSTRIELS ET PARTICULIERS**

**NOTRE TECHNIQUE VOTRE ENVIRONNEMENT**

**AGENCE DE MONTPELLIER**

Z.A. Les Cartierades - Lot n° 25 - 34830 JACOU  
Tél. : 67 59 18 18 - Fax : 67 59 46 31

**PROSIGN**

Marquages Routiers  
Vente de produits  
Vente et location de machines applicatrices  
Travaux aux Particuliers/communes

Direction Régionale Sud - Parc Euromédecine Expansion - 34, rue Henri-Noguères  
34098 Montpellier Cedex 5 - Tél. 67 03 03 69 - Télécopie 67 03 04 12

**groupe Arcade**

**3 activités au service du logement**

- Promotion immobilière
- Gestion locative
- Collecte du 1%

524, av. de la Pompignane  
34000 MONTPELLIER  
67 22 53 03

**Derrière l'eau, un métier.**

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ? A rien. Au plaisir de vous désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre. Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

**RENDRONS SERVICE A LA VIE**

**LYCEE PRIVE DES TECHNIQUES AGRICOLES, HORTICOLES ET PAYSAGERES**

DIPLOMES PREPARES

BTA - Brevet de Technicien Agricole.  
BEPA - Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole, C.A.P.

FILIERES

Aménagement de l'espace - Secrétariat-accueil  
Mécanique agricole - Employé(e) familiale  
Technologie

HEBERGEMENT EN CAMPOTEL  
Tél. 67.57.51.35  
34150 GIGNAC

**OPAC de Montpellier**

**OPAC Disponibilité immédiate**

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

**ACCESSION**

Investissez sans surprise

**Clos de la Fontaine (Celleneuve)**

Montpellier - Tél. 67 20 81 57

**L**e 27 mai, à 18h00 se tiendra à la Salle des Rencontres de la Mairie une importante réunion consacrée à l'actualité du centre-ville. De la Gare au Peyrou, du Corum à la place Saint-Denis, tous les sujets importants seront abordés en présence des habitants, des commerçants, des artisans, des riverains : urbanisme, aménagement de rues, problèmes commerciaux, rénovation de l'Écusson, réhabilitation des façades, avenir des Facultés de Droit et de Médecine, aménagement de places, problèmes de tags, problème de marginaux indésirables et agressifs pour le public. En voici au préalable, les grandes lignes.

**LA SECURITE**

Contrairement à une opinion répandue, la sécurité ne relève pas de la Mairie mais de l'Etat. A Montpellier, elle est placée sous la responsabilité du Directeur Départemental de la Police Nationale (D.D.P.N.) avec au-dessus de lui le Préfet et encore au-dessus le Ministre de l'Intérieur. La Police d'Etat n'est pas sous les ordres du Maire mais sous les ordres du Préfet seul responsable de la sécurité sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur. Pour s'en tenir à l'actualité récente et prendre une formule imagée, on peut dire : "La sécurité c'est l'Etat, la sécurité c'est Pasqua."

Nul n'ignore que depuis 20 ans aucun Gouvernement ne s'est occupé sérieusement de la sécurité à Montpellier et tous les Ministres de Droite comme de Gauche, depuis cette époque, n'ont jamais vraiment traité le problème. La première pétition lancée par la Municipalité demandant l'envoi de 300 nouveaux Policiers à Montpellier ainsi que la création de sept Commissariats de Police d'Etat dans les quartiers avait recueilli 60.000 signatures. Elle avait été envoyée début 1987 à MM. Chirac et Pasqua, respectivement Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur, déjà sans aucun résultat. De 1989 à 1992, les progrès ont été infimes. Enfin une bonne nouvelle le 5 février 1993. M. Quilès, Ministre de l'Intérieur, M. Gerard, Préfet de Région et moi-même avons signé en accord un "plan local de sécurité de la Ville de Montpellier". Parmi les principales mesures, figurent dans ce plan au titre des engagements de l'Etat :

- l'envoi de 80 policiers nouveaux à Montpellier et la création dans un premier temps d'un Commissariat de Police d'Etat au centre-ville, sous l'Opéra-Comédie, dans des locaux fournis par la Ville. Il n'est pas inutile de rappeler que le Commissariat était déjà là dans les années 1945-1960. Où en est-on aujourd'hui ?

Malgré des assurances orales, aucun document officiel n'est parvenu en Mairie permettant d'authentifier l'arrivée réelle de ces 80 policiers nouveaux. Nous attendons toujours cette lettre de confirmation de la part du Préfet ou du Ministre de l'Intérieur. En d'autres termes, M. Pasqua tiendra-t-il les engagements de M. Quilès, dans le cadre de la continuité de l'Etat ?

En second lieu, la Ville au dernier Conseil Municipal a tenu ses engagements délibérant pour donner à bail à l'Etat les locaux nécessaires sous l'Opéra pour le Commissariat. Or, très vite, des sources dites autorisées donneraient à penser que certains, du côté du Ministre de l'Intérieur, voudraient ouvrir là un Bureau de Police et non un Commissariat de Police. Ceci est inadmissible, il faut savoir, en effet, qu'un Bureau de Police ferme le soir. Il est impensable que le Centre-Ville reste sans police la nuit. Entendons-nous bien, il s'agit bien d'un Commissariat de Police sous l'Opéra-Comédie, et de rien d'autre. Il était entendu, également, que deux Policiers d'Etat, dans le cadre des nouveaux effectifs, seraient affectés dans chacun des Commissariats de Quartier de Police Municipale. Nous attendons que cette mesure d'attente soit appliquée. Bien entendu, il est nécessaire qu'après le centre-ville des Commissariats de Police d'Etat soient créés dans les six autres quartiers de Montpellier où ils ont été demandés, à savoir :

- Facultés, Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs ;
- Gély-Figuerolles, Chamberte, Estanove, La Martelle, Montpellier-Village, Val-de-Croze ;
- Saint-Martin, Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion, Avenue de Palavas, Les Aubes, La Pompignane ;
- Celleneuve, Le Petit Bard, Pergola, Cévennes, Saint-Clément, Lemasson, Mas Drevon, Pedro de Luna, Croix d'Argent ;
- Paillade.

Bien entendu, pour ce faire, il est souhaitable que des garanties nous soient données avant la fin de l'année sur la poursuite de l'arrivée d'effectifs nouveaux en 1994 pour ces Commissariats. A défaut de quoi, la signature de la pétition pour MM. Balladur et Pasqua, respectivement Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité reprendra à la fin de l'année et nous demanderons à toute la population de la Ville de continuer à soutenir notre effort pour la sécurité.

Donc, franchement, nous ne pouvons qu'être pessimistes. Certes, le Commissariat de Clémenceau a déménagé dans les anciens locaux de la Maternité, Avenue du Professeur Grasset. Il devait s'agir d'une mesure provisoire. Veillons à ce que, selon une habitude bien française, ce ne soit pas "du provisoire qui dure". En effet, à notre connaissance, il n'y a rien d'inscrit au Budget de l'Etat pour la reconstruction du Commissariat de Clémenceau. Si nous nous trompons, qu'on nous le dise vite. En effet, si la situation actuelle devait durer, Montpellier sera la seule ville de France de plus de 200.000 habitants qui, compte-tenu de l'éloignement de l'Avenue du Professeur Grasset du Centre, ne compterait aucun Commissariat de Police ouvert en nocturne. Plus qu'une provocation, ce serait un scandale dont le Gouvernement porterait la responsabilité. Il faut absolument que les travaux de reconstruction de l'Hôtel de Police Avenue Clémenceau commencent avant fin 1993.

**CHIENS ERRANTS :**

Des chiens parfois menaçants, errants, non vaccinés, se multiplient au Centre-Ville menaçant les passants. Quelques cas de morsures ont été relevés. Ceci est inadmissible. Les mesures suivantes sont prises :

- Un arrêté interdisant dans toute la Ville de Montpellier les chiens qui ne seront pas tatoués, vaccinés et tenus en laisse.

Les chiens contrevenants seront enlevés par les soins de la Fourrière S.P.A. et amenés par ses soins au Domaine de la S.P.A. à Maurin. La Ville passera au Conseil Municipal du 28 mai une convention avec la S.P.A. en ce sens. Il est rappelé également aux propriétaires de chiens la nécessité, selon la formule pudique, de leur apprendre le caniveau. Dans les jardins publics, à l'Esplanade, au Peyrou et partout sur les trottoirs, les chiens doivent être tenus en laisse.

**RAVALEMENT TAGS :**

La campagne de ravalement dans l'Écusson se poursuit normalement, la Ville y participe. La campa-

gne se continuera, cette année et en 1994 pour s'achever en 1995. La Ville en même temps, en liaison avec l'E.D.F., fera disparaître tous les fils électriques restant dans l'Écusson avant fin 1994. Que tous les propriétaires et les syndicats qui travaillent à cette oeuvre d'embellissement de la Ville soient ici sincèrement remerciés.

Il est donc véritablement dommage que des tags défigurent cet effort. La Ville a donc décidé une campagne de nettoyage des tags qui durera plusieurs mois. Après ce premier effort, un contrat d'entretien sera proposé aux propriétaires riverains au prix de 500F par an, comme dans d'autres villes où cela est fait, par exemple Paris. Le projet de contrat sera distribué aux participants à la réunion du 27 mai et sera distribué dans les boîtes aux lettres de la ville ou imprimé dans Montpellier notre Ville. Pour cet abonnement forfaitaire annuel, tout abonné pourra ensuite appeler un numéro de téléphone en Mairie, afin qu'il soit procédé au nettoyage dans un délai très bref.

**PROPRETE DE LA VILLE :**

Un gros effort a été fait ces dernières années dans toute la ville, et notamment dans l'Écusson, où le développement des quartiers piétons, des bornes, supprimant le stationnement anarchique, ont facilité le passage des véhicules de nettoyage. Signalons que ces dispositifs accroissent aussi la sécurité incendie en permettant aux véhicules de pompiers de pénétrer facilement dans les rues de l'Écusson.

Cet effort va être amplifié. L'Écusson va être découpé en secteurs. Chaque secteur aura un responsable. Ces responsables seront dotés de téléphones portatifs. Les principaux dispensateurs d'ordures du secteur : restaurants, magasins, etc. pourront donc prendre rendez-vous avec le collecteur de leur secteur par téléphone. Ceci empêchera le stationnement prolongé des déchets sur la voie publique. Une arrosage municipale renforcera également la propreté de la Place de la Comédie pendant les mois d'été, des rues Proudhon et Boussavolles au parvis de l'Opéra-Comédie, en passant par le pourtour des Trois Grâces.

**VAGABONDS, MARGINAUX :**

Trop de gens envahissent la voie publique, menaçant les passants de la voix avec leurs chiens, voire avec un canif ou tout autre arme de poing. Ceci est inadmissible. Pour le problème des chiens, se reporter au paragraphe de cet éditorial. Pour les autres problèmes, il est inadmissible que des individus se couchent sur la voie publique, cassent des bouteilles, menacent les passants. C'est au Commissariat de Police d'Etat qui va s'installer avant l'été sous l'Opéra-Comédie qu'il reviendra de régler cette question dans le cadre de la Loi républicaine. Des lieux existent à Montpellier, pour que les sans-domicile-fixe puissent passer la nuit dans des conditions décentes. Ils doivent s'y rendre. Le Square Planchon a été remanié et fermé la nuit pour éviter de servir de camping. La Gare S.N.C.F. doit prendre des dispositions pour éviter d'être une annexe de local S.D.F. Il s'agit là d'un lieu privé. La Ville ne peut y intervenir. Aux autorités de la S.N.C.F. d'agir. De nouvelles dispositions seront prises pour fermer le Peyrou plus tôt la nuit. L'éclairage de l'Esplanade a été amplifié. Des cheminements sont aménagés au fond de l'Esplanade devant l'ancienne école des Beaux-Arts pour rejoindre le Verdanson et l'Esplanade. Un cheminement continu de piétons sur ce nouveau passage favorisera la sécurité. Des esprits un rien provocateurs, voire irresponsables, ont récemment estimé qu'il suffirait de livrer la Place de la Comédie aux voitures le soir pour renforcer la sécurité. En dehors du fait qu'on imagine mal que les montpelliérains acceptent de voir la Place Mollière, la rue de La Loge, l'Esplanade, la Place de la Comédie devenir un stationnement anarchique de voitures, faut-il rappeler que c'est du temps (une quinzaine d'années environ) où les voitures stationnaient sur l'Esplanade que se multipliaient les agressions, à cet endroit, contre des femmes seules venues chercher leur voiture. Alors qu'actuellement, dans les parkings gérés par la Ville : Corum, Place Gambetta, à toute heure du jour et de la nuit, des vigiles de la S.M.T.U. se tiennent gratuitement à la disposition des utilisateurs pour amener les conducteurs qui le souhaitent de l'entrée du parking à la voiture.

Plusieurs aménagements ont été réalisés ces dix dernières années : La Place de la Babote, la rue Saint-Guilhem, la Grand'Rue Jean Moulin, la Place Saint-Côme, la Place de la Chapelle Neuve, le Couvent des Ursulines, le Quartier Saint-Anne, la Place de l'Om, la Place de la Canourgue, le square près de la cathédrale, etc. D'autres travaux sont en cours ou à venir : D'abord une méthode : toujours travailler en concertation avec les riverains. C'est ainsi que les travaux en cours ou à venir de la rue Jacques Coeur, de la rue Gleize, de la Place Gleize, de la Comédie, devant les terrasses des cafés, côté Café des Trois Grâces, ont fait l'objet de réunions ponctuelles Salles Pétrarque. Les dates des travaux ont été fixées avec les riverains et les commerçants, en liaison avec la Chambre de Commerce, pour donner satisfaction au plus grand nombre. La même méthode va être prochainement appliquée pour la rue du Courreau. Le budget 1993 de la Ville comporte également l'aménagement de la rue Maguelone entre le Square Planchon et la Comédie et de la rue Jacques Coeur entre la Place de la Comédie et la Place Jean Jaurès y comprise. La même méthode de concertation sera appliquée. Une exposition présentera prochainement les quatre projets des équipes retenues avant désignation du lauréat final. Les travaux auront lieu en 1993 et 1994. La Place Saint-Roch va être également totalement réaménagée pour éviter le stationnement des dealers et des indésirables. En liaison avec les riverains, une ultime réunion sera organisée avec l'équipe municipale et le Comité du Quartier Saint-Roch, le mardi 25 mai à 18h. Toutes les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre devant le fronton de l'Eglise. L'urbanisme au centre-ville, c'est aussi la circulation et la priorité aux transports en commun. Le succès du Petibus est fulgurant. Il transportait il y a quelques mois 800 personnes par jour. Moins d'un semestre après on compte près de 3.500 usagers et bientôt 5.000. Il va falloir augmenter la fréquence et le nombre et peut-être modifier le parcours après concertation. Voilà pour les grandes lignes. Mais la concertation ne se limitera pas à la réunion du 27 mai. Pour l'Écusson une nouvelle réunion aura lieu le mardi 1er juin à 18h, à la Salle Einstein du Corum. Nous pourrions y entamer quantité d'autres projets et nous tenir à l'écoute de vos désirs, vos suggestions. Ensemble, construisons l'avenir de notre centre-ville. Que vous y habitiez ou que vous le fréquentiez assidûment, venez nombreux les 27 mai et 1er juin prochains. Bonnes vacances de Pentecôte.

**AMENAGEMENTS D'URBANISME**

Cordialement,

**Georges FRECHE,**  
Maire de Montpellier

# 80 MESURES DE PRIORITÉ MUNICIPALE POUR LES BUDGETS 1993, 1994, 1995, 1996

895 millions de francs seront consacrés en 1993 à la politique de solidarité de Montpellier



Serge Florence (2<sup>e</sup> en partant de la gauche), à l'écoute des partenaires sociaux de la ville.

## UN NOUVEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ SUR LA VILLE

Serge Florence, maire adjoint, président de la Commission de Concertation Sociale, nous présente les points forts de la concertation.

**L**ors du Conseil Municipal du 26 janvier dernier, la Ville a lancé un vaste plan de solidarité comportant 80 mesures sociales, dont certaines ont déjà été mises en place, la totalité l'étant d'ici fin 1996. Ces mesures que nous vous présentons aujourd'hui dans ce numéro spécial de "Montpellier Notre Ville", ont été regroupées en quatre grands chapitres : "Soutenir l'élan des jeunes", "citoyens à part entière", "au plus près des solidarités", "construire ensemble la solidarité"... Elles touchent à tous les secteurs de la vie sociale montpelliéraine.

Ces mesures, prévoyant notamment la mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes et des retraités, relèvent pour près de la moitié du centre Communal d'Action Sociale. André Vézinhét, Sénateur, Président du C.C.A.S., vous présentera les 14 mesures du plan de solidarité mises en œuvre dans le cadre du budget primitif 1993.

Auparavant, Serge Florence, Maire-Adjoint, Président de la Commission de Concertation Sociale, a bien voulu nous présenter un bref rappel de cette expérience sans précédent, qui a permis, grâce à un partenariat actif entre la ville et le tissu associatif porteur d'initiatives et d'imagination, d'affiner l'approche des problèmes sociaux et de proposer un nouvel élan de solidarité sur la ville.

Sur quelles bases avez-vous engagé la concertation sociale ?

La publication du "Livre Blanc de la Solidarité", en avril 1992, dressant un panorama exhaustif de l'action sociale menée par la Municipalité depuis 1977, a servi de préambule au nouvel élan de solidarité entrepris par la ville avec l'ensemble de ses partenaires sociaux. L'objectif d'une telle publication était autant de faire le point sur les nombreuses avancées sociales mises en place par l'équipe municipale (gratuité des transports SMTU pour les chômeurs, les personnes âgées, tarifications sociales, réhabilitations des groupes scolaires...) que d'en recenser les besoins et les manques. C'est en effet à partir de ce "Livre Blanc", envoyé à tous les partenaires sociaux sur la ville (associations et syndicats) qu'a pu s'installer le dialogue au sein de la Commission de Concertation, dont la première réunion s'est tenue il y a exactement un an, le 25 mai 1992.

Quels ont été les partenaires rencontrés ?

Pendant plus de six mois, nous avons tenu à recevoir individuellement au sein de cette Commission l'ensemble des associations, des organisations syndicales locales, mais aussi les personnalités du culte (en tout près de 115 interlocuteurs) pour définir les principaux axes

d'une solidarité tenant compte d'une réalité vécue sur le terrain, à l'écoute de la population et de ses préoccupations quotidiennes. Notre première constatation a été un satisfecit pour l'action déjà entreprise par la ville depuis 1977. En effet, peu de demandes de mesures nouvelles ont été réclamées par les partenaires sociaux. Les demandes exprimées, reflétaient davantage le souci de poursuivre l'action entreprise, de l'intensifier, voire l'améliorer et l'étendre à d'autres catégories de population. Ainsi, pour le service de portage des repas, jusque là réservé aux personnes du troisième âge, qui s'étend désormais, aux malades du Sida et aux handicapés moteurs...

Quels ont été les grands axes définis pour une meilleure solidarité ?

Parmi les 80 mesures de priorité municipale qui ont pu être dégagées par la Commission de Concertation Sociale, dans le cadre du plan Montpellier Technopole Cité Cœur et qui seront mises en œuvre sur 4 ans, se détachent bien sûr la forte demande de logements sociaux, pour lesquels, la ville va intensifier ses programmes, tant par des réhabilitations en centre ville qu'au sein des projets d'urbanismes nouveaux, mais aussi le souci d'une aide sociale plus proche et plus chère. Pour la personne dans le besoin, l'aide sociale ressemble encore

trop souvent au parcours du combattant. Améliorer la qualité de l'accueil, préserver la discrétion, l'intimité, faciliter les démarches administratives trop longues et trop nombreuses doit être aussi une de nos priorités. La restructuration de l'accueil du C.C.A.S. est un effort en ce sens. De même, pour la décentralisation des agences de l'OPAC et le rôle renforcé de ses agents.

Comment allez-vous poursuivre et développer cette concertation ?

Compte tenu de l'excellent travail mené avec nos différents partenaires tout au long des longs mois de la Commission de Concertation, nous avons souhaité prolonger cette expérience au sein d'une Commission Extra Municipale de Solidarité, constituée de représentants des associations et de la Municipalité, et qui pourra proposer éventuellement, en fonction des modifications de la demande, des mesures nouvelles. La concertation continue et les 80 mesures de solidarité que nous vous présentons aujourd'hui, ne sont qu'un point de départ pour la réflexion à long terme menée par la ville. Une réflexion née sur la base d'une volonté municipale de ne pas faire de Montpellier une ville à deux vitesses, mais au contraire une vraie Technopole Cité Cœur où le développement profite à tous.



Étendre les services de maintien à domicile du 3<sup>e</sup> Age à d'autres catégories de population en difficulté.



Répondre à l'attente des jeunes au niveau de l'emploi, le logement, la santé...



Inauguration du service d'accueil du C.C.A.S. restructuré en mars 1993. De gauche à droite : Serge Florence, André Vézinhét et Georges Frèche.

## 14 MESURES DE PRIORITÉ DÉJÀ MISES EN ŒUVRE PAR LE C.C.A.S.

- Extension des services de maintien à domicile aux personnes handicapées.
- Fourniture de "bras stationneur" pour les personnes handicapées en fauteuil.
- Aide au fonctionnement d'une structure spécialisée dans l'accueil des femmes sans domicile stable gérée par l'Avitarelle.
- Construction d'une unité d'accueil permanent pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (BEL JUEL).
- Restructuration et adaptation de la Résidence Les Aubes pour les personnes à mobilité réduite.
- Ouverture de deux clubs du 3<sup>e</sup> Age - Club Marie Durand à La Martelle et Club Charles Claude à la Verrerie Basse.
- Aide à la réhabilitation de 50 logements de personnes âgées de l'Écusson pour permettre leur maintien à domicile.
- Mise en place d'un service spécifique d'insertion par le logement.
- Extension des services du C.C.A.S. aux personnes séropositives : portage des repas à domicile.
- Aide aux sans domicile stable : fourniture gratuite de 70 repas par jour de novembre à avril au Centre l'Avitarelle.
- Construction d'une unité d'accueil permanent pour personnes âgées dépendantes (BEL JUEL).
- Mise en place de logis relais pour favoriser l'autonomie sociale des femmes victimes de violence conjugale.
- Restructuration du service d'accueil du C.C.A.S.
- Mutualisation des 700 personnes hébergées dans les résidences foyers du C.C.A.S. - Convention avec Languedoc Mutualité.



**P**armi les 80 mesures sociales lancées dans le cadre du plan Montpellier Technopole Cité Cœur, lors du Conseil Municipal du 26 janvier dernier, plus de la moitié sont confiées au C.C.A.S. et devront nécessairement se retrouver dans ses mesures

budgétaires pour les années à venir. Pourtant, dès 93, dans le cadre de son budget primitif, le C.C.A.S. a tenu à introduire 14 mesures prioritaires, déjà mises en œuvre.

L'extension des services de maintien à domicile (portage des repas, aide-ménagère, etc.) aux handicapés moteurs et aux victimes du Sida, permet ainsi de manifester le soutien de la Ville et du C.C.A.S. aux personnes à mobilité réduite, et la volonté de mettre en œuvre les procédés les plus innovants comme le "bras stationneur" pour faciliter leurs déplacements.

Le deuxième "front" de la demande formulée à l'intérieur du plan de solidarité, concerne le logement social. Qu'il s'agisse de la mise en place d'un service d'insertion par le logement s'adressant aux plus démunis, ou de logis relais pour les femmes victimes de violences conjugales, la nécessité d'attribuer la dignité d'un toit pour héberger un individu ou sa

famille, doit figurer au premier plan de nos priorités. L'action de rénovation de logements dans l'Écusson, entreprise avec le concours de l'ARIM pour maintenir les personnes âgées au Centre Ville, participe de la même volonté.

Cette place importante accordée aux mesures en faveur du troisième âge est traditionnelle du C.C.A.S. mais dans le cadre de ce plan de solidarité, elle a fait apparaître des spécificités nouvelles.

Ainsi en est-il de la tentative entreprise pour résoudre les problèmes de dépendance des plus âgés. La construction à Bel Juel, d'une unité spécifique pour les personnes désorientées ou grabataires s'accompagne d'une unité d'accueil permanente pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette expérience menée à Montpellier, pour la première fois en France, se prolongera ultérieurement sur Val-de-Croze. Dans le même temps, la Résidence des Aubes sera

réadaptée à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Nous nous sommes également aperçus que beaucoup de personnes âgées hébergées en Résidences Foyers avaient une couverture sociale souvent insuffisante. Nous avons donc œuvré avec les Mutualités conventionnées pour mutualiser les 700 personnes hébergées, ceci afin de compléter la protection offerte dans le cas du régime général. Cette mutualisation a permis un gain très sensible au niveau de la sécurité de nos résidents. Enfin, l'ouverture de deux nouveaux clubs du troisième âge, à la Chamberte et en Centre Ville permettra également de poursuivre une action largement entamée autour des 17 clubs existants sur la ville.

De nouvelles mesures viendront compléter au budget 1994, celles déjà énoncées. Nous veillerons à répondre particulièrement à l'attente des jeunes. Des mesures concernant la santé, avec le "Passport pour la santé", l'emploi avec "la bourse à

l'insertion" ou les stages "PAQUES", le logement avec "l'aide personnalisée au logement" qui permet à la ville de se porter garante auprès du bailleur... Le C.C.A.S. prête aussi son concours et coordonne les activités de la politique sociale menée en faveur des jeunes dans le cadre du Centre Communal de la Prévention de la Délinquance...

Cette volonté délibérée de la Ville de Montpellier, de mettre en place un partenariat social de plus en plus important est l'une des grandes originalités de Montpellier Cité Cœur. En 1992, cinq conventions de partenariat ont été passées. En 1993, un lien permanent s'est établi entre le C.C.A.S. et 23 associations conventionnées, représentant un effort financier de 1,9 MF. Ce lien permettant à tout instant, à l'un des partenaires de faire appel à l'autre pour un simple conseil ou par la mise en place d'une action.

André Vézinhét

# SOUTENIR L'ELAN DES JEUNES



Développer les structures d'accueil pour les enfants.

## PETITE ENFANCE

### MESURE N° 64

UN NOUVEAU CONTRAT-ENFANCE POUR LES 0-6 ANS

Contour social de la mesure : Signé en 1986, le premier contrat-crèche a permis d'atteindre une capacité d'accueil de 1.520 places.

La signature d'un Contrat-Enfance entre la Ville de Montpellier et la C.A.F. de Montpellier-Lodève vise à soutenir la réalisation de structures nouvelles (363 places supplémentaires) et à améliorer les structures existantes, afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants une bonne qualité d'accueil et d'en faciliter l'accès aux familles les moins favorisées par : - l'application d'une politique tarifaire en fonction des revenus - toutes dispositions destinées à prendre en compte les attentes particulières des familles

Calendrier : dès 1993.



## ENFANCE

### MESURE N° 51

CONCERTS EDUCATIFS GRATUITS POUR LES ENFANTS DES ECOLES PRIMAIRES AU CORUM

### MESURE N° 53

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POUR LA SOLIDARITE

Cette initiative est fondée sur la volonté d'amener les enfants à s'intéresser et à réfléchir à l'importance de la vie sociale, à devenir sujets et acteurs, cette prise d'intérêt ne se faisant pas de manière naturelle. Ce conseil va réunir des enfants de tous horizons et des différents quartiers de la ville afin de les initier au montage d'un projet, à la prise de décision collective mais aussi au réalisme, il constituera pour eux un premier pas vers l'apprentissage de la vie sociale, de la tolérance, de l'acceptation de la différence et de l'écoute des autres. Ce projet fondé sur la volonté d'éviter l'exclusion et de renforcer la citoyenneté active, tend à conduire les jeunes au seuil de l'adolescence, à une prise de conscience des grands problèmes actuels comme l'aide aux pays du Tiers Monde, la solidarité inter quartiers, intergénérationnelles, ou même interville (à l'occasion d'un sinistre)... et à réfléchir à des actions concrètes à entreprendre.

### MESURE N° 65

ORGANISER LE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONVENTIONNEMENT AVEC LES CRECHES PARENTALES

### MESURE N° 66

POURSUIVRE L'EQUIPEMENT DES QUARTIERS PAR LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

### MESURE N° 67

PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LA VILLE DU COMPLEMENT INDISPENSABLE A L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PARENTS EN DIFFICULTE DANS LES CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (C.L.S.H.)

### MESURE N° 57

UN TROISIEME CENTRE DE RESSOURCES TECHNOLOGIQUES NOUVELLES IMAGE ET COMMUNICATION

### MESURE N° 58

DECOUVERTE PAR LES ENFANTS DES MILIEUX MARINS ET LAGUNAIRES, DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITE DE L'EAU

### MESURE N° 59

"DEVELOPPER LES CLASSES SANTE"



Promouvoir la réussite scolaire.

### MESURE N° 60

UN PLAN DE LUTTE CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE

La ville réalise déjà un effort important (7,5 MF/an) notamment avec la mise en œuvre d'études surveillées auprès des écoles primaires. Le besoin apparaît d'une personnalisation accrue de ce soutien au regard des situations individuelles des enfants. Par ailleurs, des actions de soutien scolaire ont été mises en œuvre auprès des Maisons Pour Tous.

La mise en œuvre d'un nouveau plan de lutte contre l'échec scolaire entend, par une concertation avec les personnels concernés et une restructuration au sein des divers établissements municipaux concernés, d'optimiser une parfaite adéquation des moyens aux besoins.

Calendrier : Mise en œuvre : septembre 1994 ou septembre 1995.

### MESURE N° 61

AFFECTER DE NOUVEAUX MOYENS SPECIFIQUES AUX CLASSES DE RATTRAPAGE ET D'ADAPTATION

### MESURE N° 68

FORMATION DES AGENTS A L'ECOUTE DES ENFANTS VICTIMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS ET D'ABUS SEXUELS

### MESURE N° 69

LUTTER CONTRE LE BRUIT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES



### MESURE N° 72

GRATUITE DES SPECTACLES SPORTIFS POUR LES ENFANTS DES FAMILLES EN DIFFICULTE

### MESURE N° 73

FAVORISER L'ACCES A LA PRATIQUE SPORTIVE PAR UNE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LICENCE

### MESURE N° 74

AIDER AU DEVELOPPEMENT DES ECOLES DE SPORTS DANS LES QUARTIERS



Favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes.

## JEUNESSE

### MESURE N° 52

OUVRIR AUX JEUNES DEFAVORISES LES METIERS ARTISTIQUES

### MESURE N° 54

DISPOSITIF PAQUES POUR LES JEUNES



### MESURE N° 1

BOURSE A L'INSERTION

La ville de Montpellier souhaite développer l'aide accordée aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté dont les besoins deviennent de plus en plus aigus et importants. Depuis octobre 1990, cette volonté s'est déjà concrétisée dans le cadre des aides facultatives par la mise en place d'un fonds d'aide à l'insertion des jeunes. La loi du 29 juillet 1992 obligeant le Conseil général à généraliser les FAIJ sur l'ensemble du département, l'action de la ville de Montpellier va se poursuivre par la mise en place dès 1994 d'une bourse à l'insertion des jeunes de moins de 25 ans attribuée selon des critères bien précis et sur évaluation d'un travailleur social dans le cadre de la réalisation d'un projet d'insertion concernant la formation, l'emploi ou le logement.

Cette action portera dans un premier temps sur deux ans pouvant être renouvelée après bilan et concernera 500 jeunes montpelliérains.

Calendrier : Mise en œuvre effective 1er janvier 1994.

### MESURE N° 2

PASSEPORT POUR LA SANTE

Ce passeport pour la santé correspond avant tout à une mutualisation permettant aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'une prise en charge globale des soins inhérents à leurs problèmes de santé ; mais également élargie à l'accès d'activités diverses et notamment le sport et les systèmes d'information concernant la santé dans un souci de prévention.

Les besoins sont évalués à 1 000 jeunes.

Calendrier : Mise en œuvre effective 1er janvier 1994.

### MESURE N° 55

BOURSE AUX STAGES "JEUNES" A L'ESPACE MONTEPELLIER JEUNESSE

### MESURE N° 56

ELARGIR LES MISSIONS D'INFORMATION DU BUS INFO JEUNES SIDA - DROGUE - ALCOOLISME - TABAGISME

Depuis septembre 1992, l'Espace Montpellier Jeunesse a ouvert ses structures aux jeunes stagiaires de la formation P.A.Q.U.E. (Préparation Active à la Qualification et à l'Emploi). Ces jeunes de niveau VI, sans qualification et déscolarisés sont souvent exclus de toutes les structures existantes. L'action menée à l'Espace Montpellier Jeunesse, complémentaire de celle de la P.A.I.O., leur permettra d'acquiescer un minimum de connaissances pour apprendre à s'orienter dans le circuit de la formation professionnelle.

De la rédaction d'un C.V. au choix d'une activité sportive ou d'une formation, l'Espace Montpellier Jeunesse peut permettre d'affiner une demande et constituer un premier pas vers la reconnaissance sociale et l'intégration. Grâce à un matériel spécifique (fiches C.L.D.J.), le jeune stagiaire pourra s'informer sur l'ensemble des métiers accessibles après un C.A.P. mais aussi apprendre à gérer la vie quotidienne, les problèmes d'impôts, de logement, etc.

Cette action permettant à la Ville de nouer des contacts plus étroits avec les organismes qui gèrent ces formations, s'inscrit également dans le cadre du dispositif Opération de Prévention Eté, dans la mesure où elle s'adresse au même public.

Le coût de fonctionnement est de 150.000 F/an.

ACTUALITE MAI-JUIN



DU 1ER AU 6 JUIN

# UNE MOSAIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Deux temps forts au programme de l'édition 93 de la fête de l'environnement organisée pour la 3ème année consécutive à Montpellier :

- une semaine de l'environnement, organisée du 1er au 5 juin, qui prévoit des actions menées à l'intention des scolaires

- une Comédie de l'Environnement, organisée pendant deux jours, les 5 et 6 juin,

vitrine des associations sur la ville, avec cette année une participation renforcée du public.

"Il n'est pas question de refaire une Foire aux Associations", souligne André Demaison, Directeur de la Maison de l'Environnement, pour expliquer la manière dont les associations présentes vont solliciter le public autour d'actions concrètes, concours, réalisations en tous genres, mais aussi expositions, ateliers, débats... Ainsi le "Village en Carton",

réalisé par l'A.P.I.E.U. permettra une approche pédagogique de l'environnement urbain. Le stand de la Ville et du District de Montpellier, proposera un grand jeu "A pleins poumons ta cité" qui permettra d'aborder le thème du traitement des déchets, de la défense de l'environnement et des responsabilités collectives en matière de pollution...

La journée du vélo, organisée le 6 juin, servira en quelque sorte de préambule à cette manifestation.

En collaboration avec les écoles de la ville

et du district, la Maison de l'Environnement, au cours de la "Semaine", organisée du 1er au 5 juin, aura permis de réaliser la "Mosaïque de l'Environnement", entraînant les enfants des écoles, encadrés par des animateurs et professeurs, sur des sites communaux considérés comme importants pour l'environnement (éléments paysagers, déchèteries, etc...) Une sensibilisation de "terrain" qui permettra de mieux appréhender l'image multiple et fragmentée de l'Environnement.

## DU 1er AU 15 JUIN: 10 REUNIONS DE CONCERTATION DANS VOS QUARTIERS

CANTON	QUARTIERS	SALLE	DATE	HEURE
1	Centre-ville, Ecusson, Comédie, Gambetta	Salle EINSTEIN - CORUM		
2	Hôpitaux-Facultés, Plan des 4 Seigneurs, Boutonnet, Agropolis	Palais des Sports R. Bougnol Av. du Val de Montferland	1 <sup>er</sup> juin	18 H 00
3	Antigone, Port Juvénal, Beaux Arts, Aiguelongue, Parc à Ballon, Pierre Rouge	Parc Méric-Bazille - Rue Ferran	3 juin	18 H 00
4	Pompignane, Les Aubes, Richter, Port Marianne, Bd de Strasbourg, Moularès,	Salle Méric - Parc Rombaud - Av. de St-Maur	3 juin	21 H 00
5	Les Aiguères, Cité Mion, St-Martin, La Rauze, Prés d'Arènes	Av. St-André de Novigens	1 <sup>er</sup> juin	21 H 00
6	Lemasson, Mas Drevon, Mas de Bagnères, Croix d'Argent, Les Sabines,	M.P.T. L'Escoutaire - Rue des Razeteurs		
7	Figuerolles, Av. de Lodève, Arceaux, Les Cévennes, Petit-Bard, Pergola,	M.P.T. Albert Camus	8 juin	18 H 00
8	St-Clément, Lepic	20, rue St-Cléophas	8 juin	21 H 00
9	Estanove, La Chamberte, La Martelle, Paul Valéry, Val de Croze,	Gymnase Jouannique Rue Calvin		
10	La Paillade, Celleneuve, Petit Séminaire	M.P.T. Marcel Pagnol	10 juin	18 H 00
	La Martelle, Celleneuve, La Fontaine, Assas La Fontaine, Peyrou	64, route de Laverune		
	Piot, Arceaux, Av. du Père Soulas, Biomédicine	M.P.T. Léo Lagrange - Av. de Bologne	15 juin	18 H 00
		Groupe Scolaire Assas	10 juin	21 H 00
		Ecole Berthe Morisot - 60, avenue d'Assas	15 juin	21 H 00

# DU 7 AU 11 JUIN 10<sup>e</sup> CARREFOUR DE L'ENFANCE

Pendant quatre jours, l'Esplanade et la Place de la Comédie vont retentir des échos d'une fête de l'Enfance préparée depuis des mois par les enfants eux-mêmes.

C'est chaque année, le pari de la Municipalité : faire collaborer les services de la ville avec ses nombreux partenaires que sont les enseignants, les animateurs et responsables d'associations, pour que ces quatre jours d'animation culturelle, sportive et scientifique, soit une grande fête de l'enfance, conçue et prise en charge par les enfants eux-mêmes. Ils étaient 10.000 écoliers l'an dernier à se retrouver en plein cœur de ville autour du thème des sciences et de l'environnement. Cette année, le projet réalisé en temps scolaire s'est effectué sur le thème de l'espace. La réalisation d'un village de l'Espace servira de repère et de lieu de base à la manifestation. Une station lunaire construite par quatre écoles de la ville et l'Association Régionale Scientifique et Technologique des Jeunes sera animée par les enfants dans le cadre d'ateliers organisés sur des thèmes divers : électro-mécanique, construction d'une base spatiale... Cette expérience sera encadrée par le Centre Ressources Technologies Nouvelles et l'association ABCD qui fournira toute la documentation nécessaire... Aux programmes sportifs, culturels, scientifiques et manuels, s'ajouteront bien entendu des spectacles préparés et présentés par les enfants, ainsi qu'un spectacle de danse contemporaine éducative menée avec le chorégraphe montpelliérain Didier Théron, à l'Opéra Berlioz du Corum.



Aux côtés de Georges Frèche, M. Belorgoot, maire-adjoint, délégué à l'Enseignement et C. Lazerges, maire-adjoint, délégué à l'Enfance et à la Jeunesse.

4 ET 5 JUIN

## 5<sup>e</sup> COMEDIE DE L'AVEYRON



Mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Millau avec l'appui de la Ville de Montpellier et du "club des 12", la Comédie de l'Aveyron accueillera une centaine d'exposants pour représenter les points forts de l'activité économique et touristique de la région (agro-alimentaire, artisanat d'art, ameublement, etc.) Groupes folkloriques, défilés de mode, démonstrations sportives, fanfare, mais aussi un débat sur le thème "ville-campagne" rythmera l'animation de ces deux journées d'exposition et de découverte.

## COMEDIE DES VINS

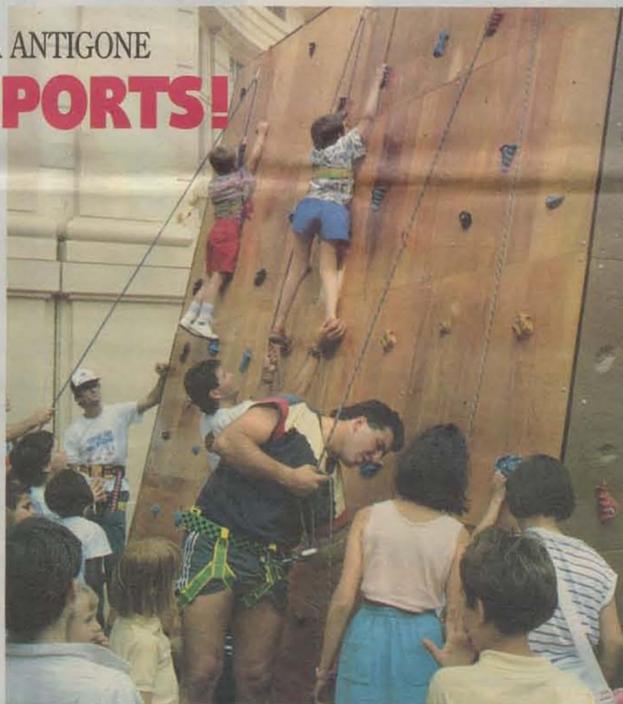


La Ville de Montpellier et la Fédération des caves coopératives de l'Hérault organisent pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, la Comédie du Vin. Une animation populaire rassemblant pendant trois jours près de 40 exposants des stands des caves coopératives, des vigneronnes de domaines particuliers et des producteurs de vin de la région qui exposeront leurs productions. L'association des Maîtres Cuisiniers de France sera présente cette année encore à Montpellier. Le concours des vins de la Coopération de l'Hérault permettra de décerner les médailles récompensant les meilleurs millésimes et le public pourra profiter des stands de dégustation et de vente ouverts du jeudi au samedi, de 10h à 19h non stop, avec notamment un nocturne le vendredi 11 juin.

10-11-12 JUIN 93

## 15 - 16 MAI A ANTIGONE ATOUT SPORTS!

Chaque année, la fête des sports est la vitrine de la vitalité et de la diversité de la vie sportive montpelliéraine. Organisée cette année sur Antigone, cette manifestation proposait une animation permanente et des démonstrations assurées par les clubs et leurs athlètes. Une animation particulière était organisée le dimanche 16 mai, sur le complexe sportif de Grammont, autour des associations sportives qui y sont installées : skate-board, automodélisme, tennis de table, tennis, centre équestre. Parallèlement, la Journée du Cœur, organisée par l'Association Régionale de Cardiologie du Languedoc-Roussillon, présidée par le Docteur Messner-Pellenc s'est déroulée en deux temps : un parcours du cœur, ouvert à tous, a permis aux sportifs de se retrouver sur le parcours sportif de Grammont, et une conférence grand public, organisée sur le thème de la prévention des maladies cardio-vasculaires, a été organisée sur le terrain couvert de Grammont, en présence de Christian Bénézis, Maire-Adjoint chargé des Sports.



21-22-23 MAI 93

## ANTIGONE DE LA CREATION ET DE L'ARTISANAT D'ART



En partenariat avec la Ville de Montpellier, l'Association des Commerçants d'Antigone, la Chambre des Métiers de l'Hérault, la délégation régionale au commerce, l'Antigone de la création et de l'Artisanat d'Art sera organisée du 21 au 23 mai prochains, Place du Nombre d'Or et Millénaire. Près de 300 exposants, artistes libres et artisans sont attendus pour cette manifestation exceptionnelle.

21 ET 22 MAI 1993

## 7<sup>e</sup> FESTIVAL DE LA B.D



Organisée en gare SNCF de Montpellier, la grande fête annuelle de la BD rassemblera 40 participants dont : Adamov - Baudoin - Bilal - Denis - Edith - Franc - Gotzinger - Juillard - Margerin - Tronchet... Au programme : rencontre-dédicaces avec les auteurs, exposition du concours pour enfants, mais aussi un match de football au Stade de la Mosson et un "Concert BD" au Rockstore. Renseignements : 67.58.21.42

VENDREDI 4 JUIN

## FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DE TENNIS DE TABLE



Équipe championne de France féminine du Club Montpellier Le Crès (Daniela Guerguelcheva, Chen Jun Ya, et Agnès Le Lannic) rencontre les joueuses allemandes de Glane. Au Palais des Sports René Bougnol à 20h00. Info : 67.87.14.66 (M. Daru)

4, 5 et 6 JUIN 93

## LA SCIENCE EN FETE



Fort du succès remporté par la 1<sup>ère</sup> édition de la Fête de la Science, en juin 92, le Ministère de la Recherche et de l'Espace a décidé de renouveler cette opération en 1993. La Fête de la Science se déroulera donc cette année les 4, 5 et 6 juin prochains. A Montpellier, plusieurs manifestations seront organisées, accueil d'élèves dans les laboratoires, expositions au Jardin des Plantes, portes ouvertes dans les centres de recherche... Le village des Sciences, implanté sur la Promenade royale du Peyrou accueillera le stand des enfants des écoles, qui présenteront les projets éducatifs réalisés par eux-mêmes, mais aussi le stand des Sciences de la terre, de l'entho-

mologie, de la médecine, de l'aquaculture, le pavillon chimie et déchets, etc. Projections et conférences seront également réalisées au cinéma Rabelais. Cinq thèmes sont retenus pour l'instant au programme : l'astronomie, l'écologie, l'univers, la préhistoire ainsi qu'un sujet médical autour du cancer. Un spectacle pour enfants est également prévu. En 1992, plus de 15.000 personnes avaient pu visiter le village des sciences et nouer un dialogue passionné avec les scientifiques présents. Ils seront plus de 100 cette année à circuler sur l'ensemble de la région et à proposer de mettre en scène des manipulations et des expériences réelles des laboratoires sur les thèmes les plus divers.



5 JUIN 93 A ANTIGONE

## OLYMPIADES DES RETRAITES



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Montpellier organise cette année encore l'Olympiade des retraités, une grande journée de compétitions au cours de laquelle des retraités des clubs et résidences foyers de la ville peuvent mesurer leurs forces, leurs compétences, leurs talents dans des disciplines qui concourent au maintien d'une nécessaire bonne forme. Ce sont près de 1000 participants venus de toute la région, de Nîmes à Alès, en passant par Arles, Lunel, Saint Jean de Védas qui ont ainsi l'occasion de se rencontrer pendant toute une journée de fête et de loisirs. La pré-

sence de participants venant de Heidelberg, notre ville jumelle, pourrait conférer à cette manifestation un rayonnement supplémentaire. Le déroulement de la journée, organisée entre la Place du Nombre d'Or et la Place du Millénaire prévoit plus d'une dizaine d'épreuves : belote, pétanque, marche, 1 mile, double mile olympique, relais intergénération, chant chorale, chant individuel, mouvement d'ensemble, danse couple... sans oublier bien sûr le défilé des délégations, moment de couleur et de fantaisie qui sert toujours de préambule aux épreuves organisées en après-midi.

22 JUIN / 6 JUILLET - MONTPELLIER DANSE 93

## UN INSTANTANE DE LA DANSE EN FRANCE

Le Festival International Montpellier Danse est né au début des années 80, alors que la danse contemporaine française trouvait son langage propre. Elle se définissait en rupture de certains modes de pensée empesée. Elle était jeune et prête à toutes les hardiesses, tous les émois... Treize ans plus tard, les compagnies de danse contemporaine ont grandi et mûri. Elles rayonnent en France et à l'étranger. Elles ont pris force et racines, trouvant une réelle reconnaissance de la part du public et des institutions. Aujourd'hui, la danse contemporaine a posé ses marques, s'est affirmée aux côtés de la danse classique depuis longtemps reconnue et établie, dessinant ensemble un paysage contrasté où les styles se croisent et avancent désormais de concert. C'est de cet art multiforme que Montpellier Danse 93 a décidé de tirer l'instantané au cours duquel les compagnies françaises de répertoire côtoient les structures de création, où les jeunes chorégraphes se frotteront à leurs aînés, où se rencontreront les futurs de la danse par l'accueil des élèves des conservatoires et les groupes issus des quartiers. La Compagnie Bagouet, au coeur de ce questionnement sur l'histoire de la danse, de son passé, de son possible renouvellement, de sa mémoire, préfacera et clôturera ce Festival. Une manière de rendre hommage au créateur récemment disparu et dont la trajectoire lumineuse est à jamais inscrite dans le coeur et l'espace de cette ville. 20 représentations en salle permettront ainsi de tirer le "polaroid" de la danse française, de ses "états d'âmes" à ses "états de grâce". Mais les organisateurs ont souhaité dérouler ce panorama auprès



Régine Chopinot

du public qui n'a jamais franchi l'enceinte de ce Festival. C'est ainsi que la "Comédie de la Danse" organisée sur une scène en plein air devant l'Opéra Comédie, offrira tous les soirs au public, de 18h à 20h, des programmes de qualité : danse indienne, danse de Nouvelle Calédonie, mais aussi danse classique et contemporaine avec les créateurs montpelliérains, danse des rues et danses folkloriques des régions françaises... Parallèlement, le travail avec les scolaires mené dans le cadre d'ateliers sur la danse et l'écriture, s'inscrira dans la même volonté de se confronter à de nouveaux espaces, de nouveaux publics, pour tirer de nouvelles correspondances et en tirer une sève et une vitalité nouvelles...  
**Montpellier-Danse**  
 Service de location - Hôtel d'Assas  
 Tél. 67 60 80 08  
 Minitel : 3615 code THEA



Necessito



Photo Marc Ginot

### TREIZE VENTS

## DESPICK OU DESPCLICK?

N'espérez pas connaître la réponse à cette question essentielle, à la fin de "Domaine Ventre", la nouvelle création de Jacques Niche, directeur du Théâtre des Treize Vents. Comme le chewing-gum que mâchouille une de ses héroïnes, l'intrigue de Serge Valletti (nommé aux Molières 93) se prête en effet aux multiples torsions d'une langue habile qui l'étire indéfiniment au point d'en "caoutchouter" à son siège le spectateur le plus perspicace. Ce n'est pourtant

pas faute de se donner du mal en scène. Inspecteurs, journalistes, photographes se relayent inlassablement pour tenter vainement de démêler les fils d'une pelotte qui a des noeuds à l'estomac. L'un des personnages tente vainement de vous rassurer en disant qu'il y voit clair, qu'on peut lui faire confiance. Au fond, c'est peut-être la meilleure chose à faire. Se laisser guider à la lampe dans ces méandres marseillais, s'abandonner au royaume de la "tchatche" qui projette ses

plus belles ombres contre les murs, et se soumettre à cette pyrotechnie verbale mise en scène avec poésie et fantaisie. Mais attention à la fin de la promenade. C'est à grands coups de seau d'eau qu'on éteint les embrasements de théâtre. Jacques Niche et ses amis ont mis au point un final à la hauteur de cette fantaisie policière désopilante : inoubliable !  
 Du 11 au 13 et du 15 au 20 juin à 21h45  
 Théâtre des Treize Vents  
 Location Triangle : 67.58.08.13

## OPERA

### LA FORCE DU DESTIN

G. Verdi  
 28 mai et 2 juin à 20h30  
 30 mai à 15h00  
 Opéra Berlioz  
 Tél : 67.66.00.92

## THEATRE

### NOUVEAU THEATRE

• LA LEÇON  
 d'Eugène Ionesco  
 du 11 au 29 mai à 21h00  
 Tél : 67.58.64.76

### TREIZE VENTS

• UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE  
 d'Eugène Labiche  
 25, 26, 28, 29 mai à 20h45  
 27 mai à 19h00  
 Opéra Comédie

### DOMAINE VENTRE

de Serge Valletti  
 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20 juin à 21h45  
 Grammont  
 Tél : 67.58.08.13

## MUSIQUE

### ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

• TCHAIKOWSKI  
 Direction : Y. Temirkanov  
 Mardi 8 juin à 20h30

### DITERS VON DITERSDORFF

R. GAGNEUX - FRANCK - RAVEL  
 Direction : D. Robertson  
 11 juin à 20h30  
 13 juin à 10h45

### HERSHWIN - B. HERMANN - J. ADAMS - D. ELLINGTON

Direction : R. Bosc  
 18 juin à 20h30  
 19 juin à 17h00  
 Opéra Berlioz  
 Tél : 67.61.66.16

### CHORALE ARLEQUIN

Accompagnée par le groupe de danses collectives de Mognac, la Chorale Arlequin de Montpellier organise une soirée de gala le 5 juin 93 à 21h, à la Maison pour Tous Boris Vian. Les dons recueillis iront à l'association de lutte contre la mucoviscidose de Montpellier.

## CONFERENCE

### "CHOLERA NO !"

La campagne

"Cholera No !" destinée à venir en aide aux victimes du choléra (500 000 personnes touchées notamment au Pérou) se poursuit jusqu'à la fin du mois de mai. Une tombola dotée de nombreux prix sera organisée par le Collectif National et montpelliérain, pour l'envoi de matériel hydraulique et médical au Pérou. Les dons peuvent également être envoyés au "Comité Français contre la Faim".  
**Maison des Tiers-Mondes**  
 27, bd Louis-Blanc  
 Tél. 67 02 13 42

### "LA VUE D'ABORD"

Les Lion's Club du Monde entier se mobilisent pour vaincre la cécité. Du 7 au 12 juin, le Lion's Club Montpellier-La Sérane et la ville de Montpellier, s'associent pour récolter dans le hall de la Mairie, les mairies annexes, et les Maisons Pour Tous, lunettes, verres, montures inutilisées qui seront redistribuées aux malvoyants du monde entier.  
 Contact : 67 34 72 24

### RETINITE PIGMENTAIRE

Les 18 et 19 juin, l'association S.O.S. Rétinite Pigmentaire accueille le Professeur Peter Gouras, pionnier des greffes de rétine aux USA, pour un cycle de conférences ouvertes au public et aux scientifiques. Un grand gala sera organisé le samedi 19 juin, en soirée, dans la salle Einstein du Corum après une cérémonie au cours de laquelle le Professeur Gouras sera fait citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier.

Renseignements : 67.65.06.28  
 67.65.62.43

# CITOYENS A PART ENTIERE



Rapprocher les générations.



Faciliter la vie quotidienne des handicapés.

## PERSONNES AGEES

### MESURE N° 10

#### PROJETS DE VIE POUR LES RESIDENCES-FOYERS

Les 7 résidences-foyers de la ville de Montpellier accueillent 683 personnes d'âge qui s'accroît chaque année. Pour assurer la constante mutation des établissements, il est nécessaire de prévoir l'évolution des structures en fonction de la progression de la dépendance des personnes âgées. C'est dans ce but que chaque établissement doit se doter d'un projet de vie, document exhaustif comprenant des éléments d'analyse, de prospective et un planning prévisionnel des moyens à mettre en place (travaux, formation de personnel, adjonction d'éléments nouveaux, de réadaptation fonctionnelle). Les représentants des Conseils d'établissements, leurs élus, résidents, familles et personnels seront associés à la réflexion, à tous les stades de l'avancement du document et des actions mises en œuvre.

Calendrier :  
 Mise en œuvre 1er janvier 1994.

### MESURE N° 17

PARTICIPATION ACCRUE DES ADHERENTS DES CLUBS DU 3E AGE, A PLACE AUX SPORTS ET A LA VIE CULTURELLE DE LA CITE

### MESURE N° 18

CREATION DE 4 NOUVEAUX CLUBS DU 3E AGE (LA MARTELLE - VERRERIE BASSE - CROIX D'ARGENT - FACULTES/ROUTE DE MENDE)

confort et relations sociales.

Calendrier :  
 Ouverture de deux clubs (La Martelle - Verrerie Basse) : mars avril 1993.  
 Ouverture Croix d'Argent : 1994  
 Ouverture facultés - Route de Mende : 1995

### MESURE N° 48

GRATUITE DES CONCERTS DU WEEK-END POUR L'AGE D'OR



L'ouverture de ces structures portera à 20 le nombre de ces équipements de quartier gérés par le CCAS et destinés à concourir au maintien des personnes retraitées dans la vie de leurs quartiers et à favoriser leur maintien en forme. A cet effet, seront développées avec le soutien de la ville des actions culturelles, sportives et de loisirs.

Ainsi tout en disposant d'un endroit particulier conçu pour les accueillir, ces activités permettront aux retraités de rencontrer les enfants, les familles et associations de leurs quartiers, autant d'éléments pour garantir soins,

### MESURE N° 62

JUMELAGE ENTRE LES CLUBS, LES FOYERS DE 3E AGE ET LES ECOLES PRIMAIRES

Rapprocher les générations, créer un climat affectif familial grâce à des rencontres régulières entre les personnes âgées et les enfants autour de la lecture peut être un vecteur essentiel des acquisitions culturelles et de l'insertion sociale.  
 Calendrier :  
 Mise en œuvre par la ville : 1993.

### AIDER LE 4e AGE

Le problème de la dépendance de personnes âgées ou atteintes de handicaps particuliers est un problème auquel se trouvent confrontés les C.C.A.S., les bureaux d'aide sociale, les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Malgré l'insistance des parlementaires les gouvernements successifs l'ont négligé jusqu'à ce jour. Des mesures spécifiques doivent pourtant répondre aux difficultés liées à la dépendance. Il faut savoir que l'âge moyen des personnes hébergées en Résidence Foyer est de 90 ans, pour poser la gravité du problème. Les résidents ont souvent des troubles de l'orientation, de la mémoire, de la mobilité et les aides médicales ne sont pas

toujours adaptées à y répondre, ce qui impose la recherche de dispositions particulières. Celles-ci ne pourront être mises en place que si des financements particuliers sont décidés au niveau du département, prix de journée DSD et au niveau de l'Etat DASS. Si nous n'adoptons pas très rapidement des mesures nouvelles, la situation va connaître en très peu de temps des aggravations importantes. L'expérience menée à Montpellier, pour l'accueil de jour et permanent des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer est un exemple où n'existe aucune mesure particulière dans les réglementations en cours pour répondre à ce besoin.

André Vézinhet

### MESURE N° 19

EDITER UN ANNUAIRE DES DIFFERENTS SERVICES SOCIAUX OFFERTS PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVEES, ADMINISTRATIONS OU ASSOCIATIONS

La communication et l'information, facteurs essentiels pour l'intégration du citoyen à la cité, sont une priorité de la ville. L'édition de cet annuaire répond à un souci de cohérence et de transparence propice à toute action de solidarité.  
 Calendrier :  
 Edition et diffusion : 2e trimestre 1994

## PERSONNES HANDICAPEES

### MESURE N° 4

GUIDE DES LIEUX, BATIMENTS, ADMINISTRATIONS, EQUIPEMENTS PUBLICS... AMENAGES POUR L'ACCESSIBILITE AUX HANDICAPEES

Le guide d'accessibilité est un outil destiné aux personnes handicapées et à leur famille visant à faire le point sur l'ensemble des infrastructures de la ville (voirie, divers services, commerces, administrations, équipements culturels et de loisirs...) accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite. Il pourra en outre comporter un bref répertoire des principaux services s'occupant des personnes handicapées et donner les adresses-clés où accomplir les principales démarches liées au handicap.  
 Calendrier :  
 Sortie grand public :  
 deuxième semestre 1994.

### MESURE N° 5

EXTENSION DES SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE AUX PERSONNES HANDICAPEES ISOLEES

### MESURE N° 6

CREATION D'UN TARIF REDUIT A LA SMTU



### MESURE N° 7

ATTRIBUTION D'UN TERRAIN A L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE EN VUE D'Y ETABLIR UN CENTRE DE MAINTIEN A DOMICILE

### MESURE N° 8

FOURNITURE DE BRAS STATIONNEURS POUR PERMETTRE AUX PERSONNES HANDICAPEES EN FAUTEUIL DE REINTEGRER LEUR VEHICULE DANS LES PARKINGS

Le bras stationneur est un système en matière plastique de dimensions 710 X 250 mm qui, fixé sur la portière gauche ou droite d'un véhicule empêche le stationnement rapproché d'un autre véhicule. De ce fait, il détermine l'emplacement nécessaire à une personne handicapée en fauteuil roulant, la place qui lui est indispensable sur un parking pour accomplir les opérations d'accès à son propre véhicule. Le bras stationneur est un mécanisme simple et son utilisation a été admise par le Ministère des transports pour les personnes handicapées titulaires de l'insigne GIC-GIG sur l'ensemble des zones de parking. En vue de sensibiliser le public au problème du stationnement des personnes handicapées, la ville de Montpellier propose une initiative concrète en accordant sur proposition des associations représentatives, 100 bras stationneurs par an et sur trois ans à des personnes handicapées physiques de Montpellier titulaires de l'insigne GIC-GIG et utilisant régulièrement leur propre véhicule. Ce bras stationneur s'avère particulièrement utile notamment dans les parkings souterrains.  
 Calendrier :  
 Mise en œuvre : 2e semestre 1993.



**SOUTIEN AUX MALADES**

**MESURE N° 24**

**EXTENSION DES SERVICES DU CCAS AUX MALADES DU SIDA (PORTAGE DES REPAS, AIDE-MÉNAGÈRES, TELE-ALARME)**

Les malades atteints du virus HIV réclament une prise en charge adaptée par un personnel formé et des moyens appropriés. Les services de maintien à domicile du CCAS, portage des repas, aide-ménagère, télé-alarme, ont la capacité de répondre à deux impératifs géographiques et logistiques :

- le maillage nécessaire pour que ces interventions multiples soient synergiques et créent autour du malade un réseau à la fois technique et de soutien rationnel (passages quotidiens, écoute 24 h sur 24, présence effective),

- un personnel formé à toute forme de handicap d'ordre psychologique ou moteur liés à la vieillesse ou à la maladie. L'extension des services opérationnels en direction des malades atteints du virus HIV est immédiatement applicable, sans conditions nouvelles.

**Calendrier :**  
Premier semestre 1993.



**MESURE N° 50**

**DEVELOPPER LES ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES PERSONNES HOSPITALISÉES**

L'hôpital est en général un lieu de souffrance. Les malades sont dans une situation physique et psychique affaiblie. Afin de rompre leur isolement, des spectacles, animations ou activités culturelles de qualité leur sont proposés dans leur chambre ou l'ensemble de l'établissement hospitalier. Chaque structure culturelle va donc se tourner vers l'hôpital. Il s'agit de :

- la retransmission de 9 concerts par an (le dimanche) directement dans les chambres des malades des hôpitaux de Montpellier, son et image (orchestre philharmonique),
- la mise à disposition de livres, périodiques... par la Bibliothèque municipale,
- la mise à disposition de gravures par l'Artothèque, à titre de décoration et de sensibilisation à l'Art contemporain.

- l'organisation d'expositions photo par la Galerie photo.  
**Calendrier :**  
Dès 1993.

Calendrier : Dès 1993.

# CONSTRUIRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE



**Concertation et partenariat**



**Reconnaitre la qualité du service public**

**ŒUVRER AVEC LES ASSOCIATIONS**

**MESURE N° 79**

**CREATION D'UNE MAISON DE L'ACTION HUMANAIRE POUR LES ASSOCIATIONS HUMANAIRES ET CARITATIVES**

Les associations se heurtent souvent à des problèmes matériels parmi lesquels le plus essentiel paraît être l'absence de lieu approprié permettant de recueillir les dons, de préparer et d'organiser l'envoi des aides et des secours. La ville de Montpellier entend apporter un soutien logistique à ces actions par la création et la mise à disposition d'un outil de travail polyvalent leur permettant de remplir leur tâche dans de meilleures conditions. La création d'une Maison de l'Action humanitaire a pour vocation essentielle d'offrir à ces associations :

- un lieu de réception, de triage et de stockage,
- une aire de chargement, d'accès facile pour les camions et les véhicules de transport.

**Calendrier :**  
Mise en œuvre : 1er semestre 1994.

**MESURE N° 80**

**DEVELOPPER LE CONVENTIONNEMENT ENTRE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS**

Ce type de partenariat doit être la règle. Il est gage de respect matériel et d'efficacité. Le plan de solidarité que nous venons de présenter sera marqué du sceau de cet engagement matériel. D'autres propositions, recueillies au cours de la concertation, n'ont pas pu, du fait de leur particularisme ou de leur spécificité, faire l'objet d'une mesure de solidarité communale : aménagement de quartier, demande de soutien matériel, aide ponctuelle etc.

Certaines d'entre elles pourront être réalisées directement dans le cadre des budgets successifs. D'autres, au vu de leur utilité sociale, feront l'objet dans le cadre d'un partenariat d'un conventionnement.

**Calendrier :**  
1993, 1994, 1995 et 1996.

**AVEC LE PERSONNEL MUNICIPAL**

**MESURE N° 76**

**REVALORISATION DE LA SUBVENTION POUR LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES**

**MESURE N° 78**

**DOTER LES AGENTS MUNICIPAUX D'UN REGIME INDEMNITAIRE**

Le COSC a été créé en 1990. Il fonctionne paritaire entre les représentants du personnel et du Conseil municipal. Son domaine d'action couvre notamment l'aide ponctuelle aux agents en difficulté passagère, l'accord de prêts sans intérêts, des aides pour les vacances, la rentrée scolaire, naissance, des tarifs préférentiels pour les spectacles... Le COSC tirant la quasi totalité de ses moyens des subventions que lui octroie la ville et le CCAS, la revalorisation de la subvention vise à accroître les moyens financiers et matériels afin d'assurer une gamme plus étendue d'aides et de services de qualité.

**Calendrier :**  
Premier trimestre 1993.

**MESURE N° 77**

**MENSUALISATION DES AGENTS REMPLACANTS DES ECOLES MATERNELLES, PRIMAIRES, BATIMENTS COMMUNAUX ET DES AGENTS DE SERVICE DES RESTAURANTS SCOLAIRES**

**MESURE N° 78**

**DOTER LES AGENTS MUNICIPAUX D'UN REGIME INDEMNITAIRE**

Après avoir assuré, à compter du mois de septembre 1991, la mise en place du régime indemnitaire concernant les agents des filières administrative et technique, le Conseil municipal propose, suite à la parution récente de décrets, d'étendre ce régime aux agents des filières médico-sociale, culturelle et sportive. La publication de la filière sécurité nous permettra d'achever ce régime dans un cadre cohérent et conformément aux dispositions réglementaires.

**Commissaires de Priseurs de Montpellier**  
CHEMIN DE POUTINGON - 34070 MONTPELLIER  
TEL : 67 47 28 00  
MINITEL 3614 CODE STVI + CP 34  
TÉLÉCOPIE 67 47 47 74

**VENTES DU MOIS DE MAI 1993**

**MERCREDI ET VENDREDI : VENTES DE MOBILIER DIVERS**

**VENTES SPÉCIALES :**

- MARDI 11 - MATÉRIEL D'ENTREPRISE
- MARDI 18 MAI - 50 FLIPPERS - BABY FOOT ET JEUX VIDÉO
- MERCREDI 19 MAI - CRÉDIT MUNICIPAL - NOMBREUX BIJOUX
- VENDREDI 21 MAI - 20 H - BELLE VENTE DE TAPIS ET PATES DE VERRE.
- SAMEDI 22 MAI - 14 H - MOBILIER ANCIEN ET DE STYLE - TABLEAUX OBJETS D'ART
- LUNDI 24 MAI - 14 H 30 - VÉHICULES AUTOMOBILES
- MARDI 25 MAI - 9 H 30 - IMPORTANTS MATÉRIEL SANITAIRE ET CARRELAGE.
- MERCREDI 26 MAI - MOBILIER DE BUREAU

**RENSEIGNEMENTS : ETUDES DES COMMISSAIRES PRISEURS 67 47 28 00**

**CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE**

67.64.68.64

**copra**  
LANGUEDOC-PYRENES  
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

LE THELEME  
RABELAIS

LE PARNASSE  
ANTIGONE

OPALINE  
ARCEAUX

ARPEGES  
ANTIGONE

LE VILLAGE AUX PIVOINES  
AIGUELONGUE

LE CARIGNAN  
POMPIGNANE

**LE NOZERAN VIVRE AU CALME, AU CŒUR DE MONTPELLIER**



A proximité de l'avenue Bouisson-Bertrand, des appartements bien conçus, très spacieux, agrémentés de généreuses terrasses.  
**TEL. 67 04 80 80**

7, RUE NOZERAN  
BUREAU DE VENTE SUR PLACE  
OUVERT MARDI et JEUDI de 14H à 18H  
SAMEDI de 9H à 18H

**MARGNAN IMMOBILIER**  
AU DELÀ D'UN MÉTIER : UNE PASSION

**SOFAP**  
Promoteur - Constructeur  
vous propose à Montpellier :

1 **Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**  
Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses  
67 22 47 37

2 **Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**  
Appartements de standing (T1 au T5)  
67 79 76 11

**SOFAP**  
L'INNOVATION IMMOBILIERE

Direction Régionale : 91 56 80 24

**Ets NEGRE**

**TOUS TRAVAUX AGRICOLES**

DEBROUSSAILLAGE  
TRACTO-PELLE

**67 72 34 99**  
**67 87 23 72**

**SAEG**

- construction métallique
- serrurerie ferronnerie
- charpente métallique
- clôture

Z.I. - 17, rue de Lantissargues  
34000 MONTPELLIER

**67 92 02 83**  
**Fax 67 58 09 70**

SOCIÉTÉ AVEYRONNAISE DES FROMAGERS REUNIS

**SAFR**

Tél. 65 61 09 14  
1250, Avenue de l'Aigoual  
- 12100 MILLAU -

**SARL Maison FARRET**

- ŒUFS - VOLAILLES - SALAISONS - CHARCUTERIES - GROS - 1/2 GROS - DÉTAIL FRAIS ET SURGELÉS

• 11, RUE SAUNIERE - 34000 MONTPELLIER  
Tél. 67 92 13 61  
• PLACE A. LAISSAC  
• ETAL N° 16 - HALLES LAISSAC Tél. 67 92 07 86  
• DEPOT - Tél. 67 02 99 32

**VITROPIC**

BIOTECHNOLOGIE

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES AVANTS  
34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS - FRANCE

TÉLÉPHONE : 67 55 34 58  
TÉLÉCOPIE : 67 55 23 05  
TÉLEX : 485 797 F

**NJE**

MENUISERIE ALUMINIUM  
MUR RIDEAU

LOT 131 - Z.A. MAURIN  
34978 LATTES CEDEX 02  
**Tél. 67 69 00 75**

**PÉPINIÈRES DE St-BRÈS**

JARDINERIE - ANIMALERIE

**Vilmorin**

Le Versant - 34670 St-BRÈS  
par Baillargues R.N. 113  
**Tél. 67.70.71.48**

**SOLEG BATIMENT**

Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC

Tél. : 67 10 12 14 - Télécopie : 67 40 20 20

Espace réservé

N° 50645

**POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE IMMOBILIERE**

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :

**SEDIP I.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01**  
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

*Nous vous en remercions*

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?		ACHAT	
Maison	Neuf <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/>	BUDGET ENVISAGÉ	
Appartement	<input type="checkbox"/>	entre 150.000 F et 300.000 F	<input type="checkbox"/>
<b>TYPE</b>		entre 300.000 F et 450.000 F	<input type="checkbox"/>
Studio	F2 <input type="checkbox"/> F3 <input type="checkbox"/> F4 <input type="checkbox"/> F5 <input type="checkbox"/> F6 <input type="checkbox"/> plus <input type="checkbox"/>	entre 450.000 F et 600.000 F	<input type="checkbox"/>
<b>SECTEUR</b>		entre 600.000 F et 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
<b>POUR VOUS SITUER</b>		Plus de 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
Nom .....	Age .....	Votre apport personnel : .....	
Prénom .....	Age .....	ACQUISITION DESTINÉE A	
Adresse .....	Tél : .....	Résidence principale	<input type="checkbox"/>
Profession .....		Résidence secondaire	<input type="checkbox"/>
<b>REVENUS</b>		Investissement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 6.000 à 8.000 F	<input type="checkbox"/> 12.000 à 16.000 F	<b>OU LOCATION</b>	
<input type="checkbox"/> 8.000 à 12.000 F	<input type="checkbox"/> + de 16.000 F	Loyer envisagé .....	
		Vous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?	
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

6 JUIN - JOURNÉE DU VÉLO

# A BICYCLETTE...

A l'occasion de la Journée du Vélo, organisée le dimanche 6 juin, un petit tour de ville en empruntant les pistes cyclables.

**D**ès 1983, dans le cadre d'un Plan de Déplacement Urbain, mené en collaboration avec la commission d'urbanisme, la Ville de Montpellier, optait pour une stratégie globale du traitement des déplacements urbains. Yvan Velay, délégué aux transports, annonçait ainsi une ère nouvelle pour les amateurs des 2 roues. Etroitement coordonné avec les autres modes de déplacements (transports en commun, voiture, marche à pied...) le vélo s'inscrivait ainsi dans le cadre d'une politique réaliste, volontaire et durable dans le temps.

Aujourd'hui, les aménagements pour les 2 roues à Montpellier représentent :

- 13 km d'itinéraires rénovés dont 8 km de pistes en site propre et 5 km en bande
- 12 km d'itinéraires créés en deux ans, dont 10 km de pistes et 2 km de bandes
- des emprises réservées dans le schéma de port Marianne pour 15 km de pistes
- 35 km d'itinéraires (pistes, bandes, voies partagées en projet sur 10 ans)
- 15 parcs de stationnement réservés sur le domaine public au Centre-Ville

L'Association "Vélo Pour Tous", présente sur la ville depuis 1991, a favorisé avec le concours de la Municipalité, l'utilisation du vélo et sa promotion par la mise en place d'un système de prêt gratuit en centre ville à usage des touristes et des montpelliérains. Disponibles quotidiennement de 9h à 17h, les 2 roues de "Vélo Pour Tous" vous attendent en deux points de la ville, sur l'esplanade (Kiosque Bosc) et Place St Roch : contact 67. 58.56.44.

L'aménagement d'itinéraires loisirs, vers le complexe de Grammont, ou les pistes de plage vers Carnon et Palavas, ainsi que la possibilité d'utiliser pendant l'été un ticket combiné bus/prêt de vélo, ont permis aux amateurs de 2 roues de sortir du périmètre urbain.

A l'occasion de la Journée du Vélo, organisée le dimanche 6 juin à partir de 11 h, les montpelliérains seront une nouvelle fois conviés à enfourcher leur bicyclette pour une balade de 12 km entre le Domaine de Méric et le Centre-Ville, avec deux arrêts prévus, à 12h, Place de la Comédie, pour l'inauguration de la Comédie de l'Environnement, et un peu plus tard, au Domaine de Méric, pour le traditionnel pique-nique offert à tous les cyclistes en herbe. (Inscription pour la Journée à l'Office du Tourisme).



**La journée du vélo, le dimanche 6 juin à partir de 11 h. : une balade entre le domaine de Méric et le centre ville. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce site unique pour un pique-nique traditionnel.**



## LE POINT DE VUE DES VERTS



"Pour nous écologistes, le vélo ou le vélomoteur ne sont pas des engins du passé mais des moyens d'avenir face aux problèmes de la circulation et des déplacements sur une zone d'échelle appropriée. La zone montpelliéraine, commune et district, est à l'échelle des "deux roues". D'autres que nous ont déjà reconnu la nécessité écologique du vélo pour l'avenir des déplacements urbains. Les exemples étrangers, nord européens ou asiatiques, montrent la place extrêmement importante que peuvent avoir les "deux roues". ... Pour nous les Verts, il s'agit de concrétiser la place du "deux roues" en tant qu'outil utilitaire au quotidien, dont les atouts (possibilité de faire du porte à porte, d'être utilisé par des enfants, d'aller à peu près partout comme à pied mais plus rapidement et agréablement) doivent l'emporter sur les inconvénients."

## ALLO DOCTEUR, ÇA ROULE ?

Il n'y a pas d'activité physique plus facile à réaliser et plus profitable pour le corps et l'esprit de l'homme que le vélo. Les scientifiques en ont décrit les bienfaits :

- sur le muscle, qu'il raffermir, tonifie, galbe harmonieusement (mollet et cuisses).
- sur le coeur, qu'il régularise, rend plus fort et tonique, plus lent au repos, plus apte à soutenir l'effort,
- sur les vaisseaux, qu'il calibre, entretient, évitant varices et phlébites,
- sur les poumons, mieux oxygénés à l'effort, la respiration étant rythmée à chaque coup de pédales,
- sur le cerveau et les neurones, mieux oxygénés à l'effort modéré qu'au repos,

Mais la pratique doit être régulière, dosée, progressive. Attention aux "Tarzans du dimanche". Courbatures, crampes, claquage musculaire, essoufflement, tachycardie, lumbago, leur rappelleront leur condition physique précaire à améliorer impérativement sous peine de déboires. Évaluez donc votre condition physique avant de vous lancer sur les pistes cyclables.

**Christian Bénézis**  
Maire Adjoint, Délégué aux Sports